

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 25 mars 2005  
(convocation du 14 mars 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Mars Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDÉBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. VALADE Jacques à M. CAZABONNE Alain  
M. BANAYAN Alexis à M. BRON Jean-Charles (jusqu'à 10 h 30)  
M. BANNEL Jean-Didier à M. CANOVAS Bruno  
M. BELIN Bernard à M. BAUDRY Claude (jusqu'à 10 h 30)  
Mme BRUNET Françoise à M. SIMON Patrick  
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel  
M. CARTI Michel à M. TURON Jean-Pierre (à compter de 11 h 00)  
M. CASTEL Lucien à M. CASTEX Régis (à compter de 11 h 00)  
Mme CASTANET Anne à M. BELLOC Alain  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. PUJO Colette  
M. CAZENAVE Charles à Mme. DARCHE Michelle  
Mme COLLET-LEJUIF Sylvie à Mme. CARTRON Françoise  
M. FAYET Guy à M. PUJOL Patrick  
M. FERILLOT Michel à M. HOURCQ Robert

M. FLORIAN Nicolas à M. BOBET Patrick (à compter de 12 h 00)  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel (à compter de 11 h 00)  
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. JOUVE Serge (jusqu'à 11 h 20)  
M. MONCASSIN Alain à M. TOUZEAU Jean (à compter de 11 h 00)  
M. HERITIER Michel à M. HOUDÉBERT Henri (à compter de 11 h 00)  
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. DAVID Jean-Louis  
Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel (jusqu'à 10 h 30)  
M. PONS Henri à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude  
M. QUANCARD Joël à M. POIGNONEC Michel (à compter de 12 h 00)  
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques (à compter de 10 h 30)  
Mme RAFFARD Florence à Mme. BRACQ Mireille  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 11 h 20)  
Mme VIGNE Elisabeth à M. MERCHERZ Jean

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**BORDEAUX - 2 rue Léon Pallière - Eviction commerciale - Indemnisation du fonds de bar-restaurant "Bar de la Barrière" - Autorisations - Décision -**

Monsieur DUCHENE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux procède actuellement à l'acquisition amiable de l'immeuble bâti sis 2 rue Léon Pallière à BORDEAUX, cadastré BX 131, dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> phase du tramway.

Afin de parvenir à la libération de cet immeuble, l'Administration communautaire s'est rapprochée de Monsieur MAURIAL Jean-Claude, gérant du fonds de bar-restaurant « Bar de la Barrière ».

A l'issue des pourparlers avec le gérant, un accord amiable pourrait être enregistré prévoyant la cessation d'activité commerciale et la libération du local commercial moyennant une indemnité globale de 130 000 euros, qui n'est pas supérieure à l'estimation des Services Fiscaux.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs,, de bien vouloir :

**A – AUTORISER MONSIEUR LE PRESIDENT**

- à traiter à l'amiable avec Monsieur MAURIAL, représentant le bar-restaurant « Bar de la Barrière » qui exploite un fonds de commerce dans l'immeuble sis 2 rue Léon Pallière à BORDEAUX, cadastré BX 131, en vue de procéder à son indemnisation moyennant le versement d'une somme globale de 130 000 euros, qui n'est pas supérieure à l'estimation des Services Fiscaux

- à signer l'acte authentique et tous autres documents afférents à cette transaction.

## **B – DECIDER**

Que le montant de la dépense et les frais s'y rapportant seront imputés sur le Budget annexe Transports de l'exercice en cours (Chapitre 21, Article 21150022, CRB H 340).

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 mars 2005,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
8 AVRIL 2005**

M. BERNARD LABISTE

